



AVIS PUBLIC

Avis de Sélection d'une personnalité professionnelle pour former l'équipe d'experts (GT3 - Activité 3.2.), dans le cadre du programme de formation, de coaching et d'incubation d'entreprises artisanales par le biais d'une sélection comparative par qualifications, selon les profils spécifiés ci-dessous.

PROJET "CO.ART. IS 2.1_035

**LES BOUTIQUE DE L'ARTISANS DU FUTUR.
CONSTRUISONS ARTISANS NUMÉRIQUES,**

**PROGRAMME DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE ENI ITALIE-TUNISIE
2014-2020".**

Code : CUP I79E19000540002





Objectif de l'appel à propositions

Le projet CO.ART vise à développer l'action entrepreneuriale en Sicile et en Tunisie dans le domaine de l'artisanat dit créatif, en mettant en réseau les principaux acteurs de l'écosystème de l'innovation des territoires respectifs, afin d'identifier stratégiquement l'écosystème de l'innovation de leurs territoires respectifs, et de soutenir les nouvelles technologies de l'information des idées entrepreneuriales.

À cette fin, le projet entend soutenir trois processus d'innovation :

1. Innovation dans les processus de marketing
2. Innovation dans les processus de formation grâce à des parcours d'incubation
3. Innovation dans les processus de production.

Le présent avis vise donc à recruter une personnalité professionnelle par le biais d'une sélection comparative en vue de dispenser une formation pratique et un accompagnement de proximité des femmes artisanes de Sajnane, au gouvernorat de Bizerte.

Les thématiques de la formation/incubation envisagées sont portées au tableau suivant, l'expert pourrait proposer d'autres thématiques jugées utile et convenus avec les femmes artisanes de Sajnane et en collaboration avec la délégation régionale de l'Office National de l'Artisanat à Bizerte.

Thématiques de formation/Accompagnement	Pédagogie/enseignement	Réajustement Proposé	Offre financière
Processus de création d'un Groupement professionnel Durable	13 jours		
<ol style="list-style-type: none">1. Réunion d'information et de sensibilisation des artisanes (en 3 focus groupes)2. Identification et choix des membres leaders3. La communication efficace pour la vie associative (Travail en équipe)4. Leadership (rôle de Leader & différents types de leader)5. Les Outils & les Techniques de leadership6. Gestion des conflits7. Aspects juridiques et financiers8. Création du Groupement9. Choix & coaching de la Coordinatrice Confirmée10. Journée Team Building pour assurer			



Progetto cofinanziato dall'Unione Europea



Repubblica Italiana



Repubblica tunisina



Regione Sicilia



la durabilité du Groupement			
Renforcement des capacités techniques & managerielle	12 jours		
✓ Le suivi avec des visites d'échanges ✓ L'accompagnement des artisanes ✓ Coaching en équipe et/ou individuel ✓ La gestion administrative et financière d'une PME ✓ La prise de risque & la part de risque ✓ La créativité & l'innovation ✓ Le marketing ✓ Le recyclage			
Total de la durée de la formation/accompagnement	25 jours		

Compétences techniques, expérience et connaissances requises pour le poste proposé

La sélection sera effectuée par une Commission nommée ultérieurement et sera basée sur une évaluation comparative du professionnalisme des candidats et des connaissances requises pour le poste, sur la base des critères suivants

- Les programmes d'études et diplômes reçus.
- L'offre financière et technique

Type de contrat, durée, rémunération

La mission commencera à la date de la signature du contrat et se terminera le 31/12/2022, sauf prolongation sur présentation du résultat par le chef de file, si nécessaire.

La prestation de l'expert devra tenir compte des besoins organisationnels de l'A P E L, en collaboration avec le chef de projet, en conservant une pleine autonomie quant aux aspects techniques et organisationnels de l'accomplissement de son rôle.

Afin de mener à bien les activités prévues, l'expert pourra utiliser les locaux qui seront identifiés à la ville de Sajnane. Les locaux et le matériel du Consortium ne sont qu'un moyen pour l'exécution concrète des tâches et ne représentent pas un signe de subordination.

Les paiements seront effectués par virement bancaire à l'issue des sous-modules attribués, après la présentation d'un rapport sur les activités réalisées.

Conditions de participation





La participation est ouverte aux candidats qui, à la date de publication de l'avis, remplissant les conditions suivantes :

(a) Conditions générales :

- La citoyenneté Tunisienne
- La jouissance des droits civils et politiques
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale et ne pas faire l'objet d'une mesure concernant l'application de la loi.
- Ne pas avoir été interdit de fonction publique sur la base de jugements devenus définitifs ;
- Avoir pris connaissance et accepter l'ensemble des termes et conditions énoncés dans le présent avis.

(b) Exigences spécifiques

- Compétences professionnelles qualifiées et documentées, acquises grâce à une expérience professionnelle d'au moins dix ans dans la création et l'accélération d'entreprises innovantes et dans la fourniture de cours et de modules de formation connexes.
- Expérience de la participation au programme Italie-Tunisie ou à d'autres programmes européens de coopération transfrontalière.

Veuillez noter que

- Les conditions générales et spécifiques doivent être remplies par le candidat à la date de publication du présent avis
- Le non-respect de l'une ou l'autre des exigences générales et spécifiques entraînera l'inéligibilité de la demande et de la participation ;
- La preuve du respect des exigences générales et spécifiques décrites ci-dessus doit être fournie dans la candidature et le curriculum vitae.
- Le formulaire de candidature et le curriculum vitae, tous deux datés et signés ;
- La fausse déclaration des exigences entraînera l'exclusion de la procédure de sélection, sans préjudice de la responsabilité individuelle et des conséquences de la législation en vigueur.

L'A P E L se réserve le droit d'effectuer des vérifications sur la véracité des informations fournies par le candidat, également par la demande de preuves

Comment et quand postuler



Progetto cofinanziato dall'Unione Europea

Repubblica Italiana

Repubblica tunisina

Regione Sicilia



La demande de participation avec le curriculum vitae et d'une photocopie de la pièce d'identité valable, doivent être reçus dans une enveloppe scellée au plus tard le 23 Décembre 2022 à 13 heures par courrier recommandé ou en mains propres, à l'adresse suivante :

Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement – « A.P.E.L »

46, Rue Abderrahmane Ibn Aouf UV4-2091 Menzah VI - Ariana (Tunisie)

Sur l'extérieur de l'enveloppe scellée les éléments suivants doivent être indiqués : indiquer le nom de famille du candidat "Activités de conseil externe - Nom du module. - Projet CO.ART -

Les données personnelles auxquelles l'A.P.E.L. aura accès par le biais de cet avis public seront traitées dans le respect de la loi tunisienne. Les candidats doivent exprimer leur consentement au traitement de leurs données personnelles lorsqu'ils soumettent le formulaire de candidature, si non ils ne seront pas admis à la sélection.

Procédures et critères de sélection

Les candidatures reçues seront évaluées par un comité de sélection composé d'un membre du bureau exécutif de l'A.P.E.L et des responsables du projet, coordination, administratif et financier, selon les critères suivants :

Les critères d'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre de points
Diplôme universitaire	10 points Score	Maximum 10
Entreprises innovantes et dans la fourniture de modules de formation connexes	5 points pour chaque expérience professionnelle expérience d'au moins 6 mois	Score maximum : 50 points
Expérience spécifique dans le domaine de la création et l'accélération de projets innovants	Expérience de mentorat 5 points pour chaque expérience professionnelle l'expérience professionnelle ou l'aide à la création d'entreprises pour d'au moins 6 mois	Score maximum : 50 points
Expérience de la participation, également en tant que prestataire de services externe dans le programme Italie-Tunisie ou d'autres programmes européens	1 point pour chaque expérience	Maximum 5 points
Offre financière		

Note totale maximale : 115 points.





L'A.P.E.L. peut exclure des candidats à tout moment de la procédure comparative dans les cas suivants :

L'absence des conditions nécessaires ; elle se réserve également le droit d'attribuer la mission même en présence d'une candidature par module, à condition que l'évaluation du programme d'études ait obtenu le score minimum de 50 (cinquante) points. En cas d'égalité, les candidats seront invités à un entretien avec la commission qui visera à vérifier la pertinence de l'expérience professionnelle par rapport au sujet de la ou des missions à effectuer

Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu dans le présent avis, les dispositions de la législation en vigueur sont applicables, dans la mesure où elles sont compatibles.

La cession faisant l'objet du présent avis sera conféré au moyen d'un contrat écrit spécifique dans lequel seront indiqués les éléments suivants :

L'objet, les conditions, la rémunération et tout autre élément relatif à l'exercice des activités faisant l'objet de la mission.

Le présent avis sera publié sur le site officiel de l'A.P.E.L. : <https://www.apel.tn> ; sur la plateforme de la société civile Tunisienne www.jamaitv.org ; sur le site du projet. CO.ART <https://www.projet-coart.eu> et sur le site du programme Italie-Tunisie <http://www.italietunisie.eu>.

Pour l'Association A.P.E.L

7 NOV 2022

Le Responsable du Projet

Med Kamel HAJ SASSI

Med Salah MANSOURI

Président



Directeur Exécutif

